

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
27 avril 2020
Français
Original : anglais

**Note verbale datée du 24 avril 2020, adressée au Président
du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Arabie
saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de l'Arabie saoudite présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et a l'honneur de se référer aux lettres identiques datées du 7 mars 2018, qui avaient été adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2018/207](#)).

La Mission permanente de l'Arabie saoudite souligne que les références figurant dans les lettres du Qatar au sujet de sa zone économique exclusive sont erronées du fait que la zone mentionnée fait partie de la zone économique exclusive de l'Arabie saoudite, conformément au compte rendu conjoint qui avait été signé entre l'Arabie saoudite et le Qatar le 5 juillet 2008, entré en vigueur le 16 décembre 2008 et dont le texte avait été déposé auprès de l'ONU (LA41 TR/19L3L2009/A-30249).

La Mission permanente de l'Arabie saoudite demande que le texte de la présente note soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

